

Comment se présente votre facture

Au recto ...

Les références à rappeler lors de vos échanges avec le Smictom



Vallons de Haute-Bretagne
Communauté
ZA Les landes
12 Rue Blaise Pascal, BP 88051
35580 Guichen

REDEVANCE DECHETS 2018

Adresse de votre trésorerie. Utile pour toute question liée à l'encaissement ou le remboursement de votre facture.

TRESORERIE DE GUICHEN
PL GEORGES LE CORNEC - BP 98025
35580 GUICHEN

NOUS CONTACTER

SMICTOM DES PAYS DE VILAINE
36 Rue de l'Avenir
35560 PIPRIAC
Tél : 02.99.57.04.03
Fax : 02.99.34.15.76
Mail : accueil@smictom-paysdevilaine.fr

M. et Mme Exemple
1 rue de l'exemple
35 580 GUICHEN

VOS REFERENCES

N° facture : 205500
Montant : 139,00 €
Réf. Client : 00000

Votre facture n°205500 du 24/04/2018 (voir le détail au verso)

ACCES AU PORTAIL USAGER ECOCITO

Pour connaître le nombre de levées ou d'ouvertures effectuées sur votre compte et pour visualiser vos factures : connectez-vous sur www.ecocito.com
Votre identifiant : 3DEO-PP72-0ZUG-0187

Redevance déchets : 2018

ANNEE 2018	139,00 €
Part fixe	139,00 €
Somme totale à payer	139,00 €

Le montant global annuel (part fixe et part variable)

REGLEMENT

- 4 solutions pour régler votre facture
- Par tip (Titre Interbancaire de Paiement) : retournez le talon ci-dessous, daté et signé, accompagné d'un RIB, adressé sous pli affranchi à l'adresse indiquée sur le TIP
 - Par chèque : retournez le talon ci-dessous, non signé, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, adressé sous pli affranchi à l'adresse indiquée sur le TIP
 - En espèces : rendez-vous directement au guichet de votre trésorerie (Trésorerie de GUICHEN) dont l'adresse est indiquée en haut du recto de cette facture.
 - Par internet sur www.tipi.budget.gouv.fr : en saisissant les identifiants suivants :
Identifiant collectivité : - Référence : 2018-00-205500

A REGLER AVANT LE 23/04/2018

L'échéance de paiement de la facture à anticiper

Le lien vers votre espace privé « le portail Ecocito » pour suivre vos levées et consulter vos factures

Informations concernant les 4 Solutions de paiement proposées

Utilisation du TIP :

Dater, signer et envoyer le TIP dans l'enveloppe jointe ci-joint affranchie.

Ajouter un RIB, RIB ou RIBIC si vos coordonnées bancaires ne sont pas renseignées sur le TIP ou si elles ont changé.

Ne jamais modifier le TIP. Ne pas utiliser de trombone. Ne pas plier, ne pasagrafer.

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA mandat : en signer et formuler de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiiter votre compte, et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions de créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans le convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA autorisé. Votre signature vaut autorisation pour débiiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire
IBAN : FR2320041010130081079603490
TITULAIRE DU COMPTE :

M. et Mme Exemple
1 rue de l'exemple
35 580 GUICHEN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat :
ICS : FR40222487006
Référence : 2018/205500
Créancier : VHBC

Montant : 139,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES Cedex 9